

A Toulouse, le 1er Décembre 2008

PRUD'HOMMES 2008

Election des conseillers pour la justice et la solidarité

FO est le **PREMIER SIGNATAIRE** des Conventions Collectives Territoriales et également des Accords de branche dans la métallurgie.

Votre Syndicat est donc **L'INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE** pour : revendiquer, négocier, contracter et faire appliquer le contenu des conventions collectives :

Vous allez élire **le 3 décembre prochain** vos représentants aux conseils des prud'hommes. Ce scrutin est crucial pour la défense des droits de travailleurs de plus en plus précarisés, pour l'avenir de cette juridiction originale, compétente dans les conflits individuels entre salariés et employeurs.

Les candidats **FO** connaissent vos problèmes, vos difficultés à faire respecter vos droits, tout simplement parce qu'ils sont comme vous salariés.

Qui plus est, ils connaissent ces problèmes car ils les rencontrent avec vous ou à vos côtés dans l'activité Professionnelle ou Syndicale.

Ton vote pour qu'un collègue de ta profession soit élu « **JUGE** ». Sera la garantie pour toi d'être le mieux défendu dans tes droits. Les conseillers prud'hommes, ce sont des patrons et des salariés.

Ils prolongent en quelque sorte leur engagement Syndical de l'entreprise vers ce lieu de justice et de résistance que représente le conseil des prud'hommes.

**VOTER EN FAVEUR D'UN SALARIE FORCE OUVRIERE,
C'EST L'ASSURANCE QUE NOS DROITS SERONT
RESPECTES.**

FO un Syndicalisme qui s'engage clairement pour défendre :

Le pouvoir d'achat des salariés

Si le gouvernement trouve les moyens d'aider les banques ou les entreprises, il doit aussi trouver les moyens pour aider les salariés, pour soutenir la consommation et la création de vrais emplois avec des vrais salaires et de vrais droits.

Les accords de branche, les conventions collectives

Pour améliorer les conditions de travail, les salaires de tous les salariés d'un même secteur dans les entreprises quelle que soit leur taille, c'est-à-dire assurer la solidarité et l'égalité les plus fortes possible, deux valeurs républicaines et sociales essentielles.

Une protection sociale de haut niveau

L'assurance-maladie, la retraite, l'assurance-chômage qui doivent demeurer dans un système solidaire.

Une amélioration des conditions de travail

Car c'est l'urgence. Pénibilité physique, stress, flexibilité, discrimination, individualisation des relations sociales doivent être combattus par la négociation ou par la loi.

Dans un tel contexte, les salariés, ouvriers, employés et cadres ont plus que jamais besoin d'un **Syndicat Libre, Indépendant et Déterminé**.

En votant pour les listes **FO** aux prud'hommes, vous voterez pour vos droits, pour votre liberté, pour le respect, pour défendre le modèle républicain.

**NE PAS VOTER AUX PRUD'HOMMES,
C'EST RISQUER DE PERDRE LE SEUL SYSTEME DE
DEFENSE JURIDIQUE PROPRE AUX SALARIES**

APRES, IL EST TROP TARD !

**Le 3 décembre 2008, votez et donnez une force à
votre choix en votant FO**

FO, UN SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT